

## **Accord budgétaire fédéral - La Fédération HoReCa Wallonie demande des clarifications sur les nouvelles mesures**

©Belga Agence, le 02 décembre 2025  
Relayé par La Libre et L'Avenir

La Fédération HoReCa Wallonie a adressé mardi un courrier aux ministres et présidents de partis afin d'exprimer sa profonde inquiétude face au relèvement du taux de TVA de 6% à 12% sur les nuitées d'hôtel et de camping, les plats à emporter et la livraison de repas. Elle demande également des clarifications sur plusieurs points comme la définition du terme "take away" et l'assujettissement éventuel de services hôteliers annexes (petits-déjeuners, espaces bien-être,...) à une TVA de 12%.

La Fédération souligne par ailleurs que cette hausse de TVA créera mécaniquement des effets pervers qui n'ont pas été pris en compte. Les plateformes de réservation verront mécaniquement leurs commissions augmenter, celles-ci étant calculées sur le prix TVAC, tandis que les plateformes de livraison profiteront du même mécanisme. "Ce sont ces intermédiaires qui seront les bénéficiaires de cette réforme au détriment du secteur Horeca", souligne la fédération.

En plus d'une clarification, notamment sur la notion de "take away", la Fédération demande l'ouverture urgente d'une concertation avec les représentants du secteur, la mise en place d'une période transitoire ainsi que la réalisation d'une étude d'impact sectorielle évaluant l'ensemble des conséquences économiques, sociales et concurrentielles.